

Conseil communal, Château-d'Oex  
Commission gestion-finances **COGEFI**

**Rapport de la COGEFI, préavis no 5/2021**

**Demande de crédit pour la réfection de routes AF, secteur 3 « L'Etivaz », Chemins n° 321C -Les Maulatreys - Fodéra et n° 322 - Les Plans - La Cierne du Pont**

La COGEFI composée de M. Yves-Julien Delessert, Président, Mme Sylviane Clot et de MM. Nicolas Burri, Fernando Da Silva Ferreira, Nicolas Henchoz, Pierre-François Mottier, Jean-Louis Rossier et du soussigné s'est réunie le 20 janvier dernier pour sa première séance de l'année destinée notamment à examiner, sur le plan financier, le préavis 5/2021.

Ce préavis qui vous est soumis, prévoit d'octroyer à la Municipalité un crédit de frs 702'000.- d'où l'intervention de la COGEFI, même si au final et pour autant que les subventionnements soient confirmés, la participation de notre Commune pour ces importants travaux ne devrait pas excéder le 20 % du total, soit un montant de frs 138'700.- prévus d'être amorti sur 25 ans au taux d'intérêts très favorable de 0.99 %. Une fois de plus, notre Commune pourra bénéficier de généreuses subventions pour la réalisation de ces travaux, subventions sans lesquelles un bon nombre d'entretiens ne pourrait pas être effectué.

Sur le plan de la capacité économique d'endettement de notre Commune, sur laquelle la COGEFI se base pour émettre ses préavis, une petite mise au point s'avère nécessaire. En effet, désormais et jusqu'à la fin de la législature, nous nous référerons au plafond d'endettement tel que décidé par le Conseil en début de mandat, soit 50 mios et non pas à l'amendement voté en 2018, qui suggérait de contenir l'endettement net à 46.5 mios. En fait, cet amendement avait été immédiatement retiré par M. le Préfet, car jugé non recevable.

Dans ce sens et à l'issue de cette séance du Conseil, pour autant que tous les préavis proposés soient acceptés, notre capacité économique d'endettement nous laissera un solde à disposition d'environ 6 mios pour 2021.

**Ainsi, pour le préavis 5/2021, la COGEFI vous confirme que notre Commune est en capacité de financer cet investissement à hauteur de frs 138'700. — déduction faite des subventions**

*Commission gestion-finances  
Le rapporteur : M. Jequier*



Château-d'Oex, le 8 février 2021